

# PREVENTION DU HARCELEMENT SEXUEL ET DES AGISSEMENTS SEXISTES (Réfèrent CSE)

## PROGRAMME

### Objectifs :

- Permettre la mise en place effective des « référents » CSE
- Identifier, clarifier, communiquer, mettre en mouvement, donner des ressources
- Insérer la démarche de prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes dans une démarche globale de prévention des risques professionnels
- Faire le lien avec la prévention d'autres types de harcèlement et lutter contre les discriminations

### Moyens pédagogiques :

- Support de formation
- Paperboard, vidéoprojecteur
- Cas pratiques/Quizz/Interactivité

### **A/ Le cadre légal**

- Définir le harcèlement sexuel : ses différentes formes, son contexte
- Agissements sexistes : savoir distinguer les notions : séduction/harcèlement, l'humour/sexisme
- Les niveaux de responsabilité : collègues, manager, RH, employeur
- L'écart entre le code du travail et le code pénal : les sanctions

### **B/ Le rôle du référent : informer, orienter, accompagner**

- Faire connaître et valoriser le rôle du référent
- Savoir rester dans son rôle
- Savoir évaluer les attentes et les informations à communiquer à la victime
- Accompagner la victime

### **C/ Être référent au quotidien : les moyens d'action**

- Informer les salariés dans l'entreprise : définir ses outils de communication
- Les procédures d'alerte dans l'entreprise : Danger grave et imminent, atteinte aux droits des personnes, droit de retrait
- Les acteurs internes : le référent ressources humaines (entreprise de plus de 250 salariés)
- Les acteurs extérieurs : médecine du travail, défenseur des droits, inspection du travail ...
- Connaître les voies de recours extérieures

### **D/ Prévenir les agissements dans l'entreprise**

- Mener des actions de sensibilisation et de communication (salariés)
- Mener des actions de formation
- Le référent et le CSE (ou la CSSCT)
- Harcèlement moral et Harcèlement sexuel

### Public visé :

Futurs ou actuels référents  
et membres du CSE

### Prérequis :

Aucun

Durée : 1 jour (7 h)